

REGARDS SUR LA BRIGADE

UN SERVICE PUBLIC,
UN TERRITOIRE COMMUN



Une patrouille de la gendarmerie devant l'agence postale de Chambon-sur-Vouelze (Creuse)

© GENDARMERIE NATIONALE/GGD_23

La Gendarmerie et La Poste :

des valeurs communes de proximité et de confiance

La Gendarmerie et La Poste sont bien souvent les derniers services publics présents dans les territoires, comme un témoigne le récent rapport de la Cour des comptes sur l'accès aux services publics dans les territoires ruraux publié au mois de mars 2019¹.

Ce constat est le témoignage d'une histoire commune à travers laquelle La Poste et la Gendarmerie ont façonné le territoire par leur présence physique. Les maillages de ces deux réseaux ont évolué et se sont structurés au fil du temps afin de répondre de la manière la plus adaptée aux nouveaux enjeux de la société.



YANNICK IMBERT

Directeur des affaires territoriales et publiques du Groupe La Poste

Le maillage postal est très ancien, il remonte au XV^e siècle lorsque Louis XI fonde une administration royale des Postes. Aujourd'hui, le réseau postal compte plus de 17 000 points de contact² répartis

sur tout le territoire national, dans les zones urbaines et les zones rurales, dans les territoires périurbains, dans les zones de montagnes, en Outre-Mer...

La Poste est toujours présente au plus près des Français sous différentes formes pour mieux s'adapter et répondre aux besoins des territoires. Cette présence se matérialise par les points de contact postaux, à savoir : les bureaux de poste, en propre, ainsi que les partenariats avec les acteurs locaux publics ou privés sous la forme d'agences postales communales et intercommunales ou de relais poste commerçants. C'est sur ce réseau que La Poste s'appuie pour mener à bien la mission de service public de contribution à l'aménagement et au développement du territoire que lui confie l'État. Tous les trois ans, un contrat de présence postale territoriale est co-construit et signé par l'État, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités (AMF) et Le Groupe La Poste dans le but de fixer les règles, et également les ressources nécessaires au financement des actions,

1 « L'accès aux services publics dans les territoires ruraux », Enquête demandée par le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques de l'Assemblée Nationale, La Cour des comptes, mars 2019.

2 Les points de contact postaux sont constitués des bureaux de poste ainsi que des partenariats publics ou privés délivrant un socle de prestations de base définies dans l'annexe 2 du contrat de présence postale territoriale 2020-2022.

ainsi que la gouvernance du dialogue territorial avec les élus.

Nous partageons des enjeux communs à travers le maintien de notre présence physique. En effet, Gendarmerie et Poste font toutes deux face aux problématiques d'efficacité économique impliquant une nécessaire adaptabilité des coûts liés à leur maillage, tout en conservant la proximité avec les citoyens et en assurant leur service au public de manière efficiente.

Beaucoup de liens se créent localement, notamment à travers la dynamique de mutualisation des lieux et des services. Depuis plusieurs années, on voit se développer des expérimentations locales dans nos bureaux de poste : la Gendarmerie met en place des permanences physiques dans nos locaux notamment en milieu rural, par exemple dans l'Allier où la Gendarmerie assure des permanences hebdomadaires dans huit bureaux de poste. Le concept est intéressant pour les deux services publics. La Poste peut optimiser son réseau postal à travers cette mutualisation en occupant des espaces inoccupés ponctuellement, et de son côté la Gendarmerie peut conserver une présence dans des locaux physiques dans des territoires où son réseau ne le permet pas ou ne le permet plus.

Cette année également, des permanences de la Gendarmerie nationale se sont développées dans les locaux des France Services opérés par La Poste comme à Lavaveix-les-Mines (Creuse) par exemple

où la gendarmerie est présente en tant qu'opérateur aux côtés d'autres acteurs tels que Pôle Emploi, la préfecture ou encore la maison des adolescents. C'est un bel exemple de mutualisation répondant aux demandes des Français de maintenir la présence des services publics dans tous les territoires. Il en est de même des permanences de gendarmes dans un local de France Services du Grand Figeac, dans le but de permettre aux citoyens d'établir des procurations pour les élections municipales du mois de mars.

Par ailleurs, lorsque la configuration des lieux ne permet pas la mise en place de permanences physiques, La Poste met à disposition des clients des équipements numériques en libre-service, que ce soit sous forme de tablettes tactiles ou bien d'ordinateurs. Les citoyens peuvent donc venir et être accompagnés à La Poste pour accéder à la plateforme d'accès numérique à distance de la Gendarmerie « la brigade numérique » ; les démarches en ligne peuvent être faites sur place et la prise de rendez-vous en visioconférence pourrait être mise en place lorsque l'espace permet la confidentialité des échanges.

Fortes de leur présence sur le territoire national, La Gendarmerie et La Poste partagent également des valeurs communes. Dès lors, des synergies peuvent être mises en place dans le but d'apporter le service au plus près de la population. Notre force commune est également le fruit de notre



Prise de contact et recueil de renseignements lors d'une patrouille du groupe prévention et intervention avec les employés de la Poste de Thizy-les-Bourg.

présence humaine au quotidien sur le terrain : ce sont, chaque jour, plus de 100 000 gendarmes et 240 000 postiers qui sont au service des habitants et qui œuvrent déjà ensemble à travers des liens tissés entre les brigades locales de gendarmerie et les postiers de terrain. Le facteur comme le gendarme est un tiers de confiance, des femmes et des hommes qui partagent les valeurs de l'engagement et le sens du service. Marie Petithomme, cette femme qui partage son quotidien entre La Banque

Postale, en tant que conseillère assurance, et qui revêt également son uniforme de représentante des forces de l'ordre lorsqu'elle prend ses fonctions de réserviste à la Gendarmerie en est un bel exemple ; quelle que soit la casquette qu'elle porte, l'idée de protéger et servir les autres est au cœur de ses activités.

La belle collaboration qui se met en place entre nos équipes a d'ailleurs été fortement mise à contribution cette année,

avec la crise sanitaire à laquelle nous faisons face. Des réservistes de la Gendarmerie sont mobilisés pour assurer la sécurisation de nos bureaux de poste. C'est une pratique régulièrement mise en place à l'échelon local, notamment dans les quartiers les plus sensibles. Elle a été indispensable lors du premier confinement afin de permettre, dans de bonnes conditions, le retrait de prestations sociales à nos guichets. En effet, plus de la moitié des foyers bénéficiaires des minima sociaux sont clients de La Banque Postale dont plus d'un million et demi en accessibilité bancaire. Nous avons des craintes pour cette période liées notamment aux incivilités dues à l'afflux de clients, à la présence d'une population parfois vulnérable et à la circulation d'espèces. Les Gendarmes réservistes ont partagé nos enjeux et nous ont accompagnés à plusieurs reprises. Encore aujourd'hui, ils continuent de nous accompagner sur le terrain afin que l'activité postale se déroule dans les meilleures conditions. C'est l'occasion pour moi de remercier toutes les femmes et les hommes qui nous aident au quotidien en assurant notre sécurité à nous postiers mais également celle de nos clients. D'autres initiatives sont mises en place en lien avec la Gendarmerie nationale. Des formations sont dispensées aux facteurs dans le cadre de la prévention du risque canin, car les morsures de chien constituent l'une des causes principales des accidents chez les facteurs ; les gendarmes sont régulièrement sollicités par La Poste

pour mettre en place des actions de sensibilisation à la sécurité routière car les accidents de la route, compte tenu du temps passé en voiture par nos postiers sur le terrain, représentent un risque important que nous souhaitons minimiser. Ces différentes coopérations locales témoignent du rôle que joue la Gendarmerie au quotidien dans la sécurité de nos équipes.

Les postiers sont également présents pour soutenir les équipes de la Gendarmerie par leur présence et leur action : les facteurs passent chaque jour au domicile des Français et sont, d'une certaine façon, des vigies d'alerte en repérant des risques ou en signalant des effractions, présences intrusives, vols etc. La promotion de l'« opération tranquillité vacances » menée par la Gendarmerie est d'ailleurs parfois faite par les postiers à travers une remise commentée des facteurs au domicile des personnes. La Poste est ainsi le relais de communication entre la Gendarmerie et les citoyens pour promouvoir la sécurité des biens et des personnes.

Autre coopération sur le terrain, la promotion du bon adressage des voies par la Gendarmerie est mise en place dans certains territoires dans un but d'efficacité des interventions de la gendarmerie. Cela profite également aux pompiers.

Bien d'autres formes de coopération se développeront entre La Poste et la Gendarmerie dans les années à venir. Le pays a exprimé une forte attente de service

public dans la proximité des territoires.
Demain, comme hier et aujourd'hui, nous

assurerons ensemble nos missions au
service de nos concitoyens.



Le lieutenant-colonel Roland Marzin et le chef Claire Favier à l'inauguration de la permanence gendarmerie à la poste de Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier).